



A l'attention du Directeur Général
de France travail

Paris, le 4 septembre 2025

Monsieur le Directeur Général,

FO France travail s'inscrit pleinement dans les positions de la Confédération FO et de la Fédération des Employés et Cadres FO rejetant les politiques d'austérité, portées notamment par le projet de budget de l'Etat pour 2026.

Ce projet de budget, s'inscrit dans la continuité de la casse de l'ensemble de la protection sociale collective engagée depuis de nombreuses années, que FO combat.

FO France travail appelle l'ensemble des salariés, ses militants, ses adhérents et sympathisants à se mobiliser massivement par la grève et les manifestations partout en France le 18 septembre 2025.

FO France travail s'inscrit dans la position du bureau fédéral des OSDD s'associant aux revendications des travailleurs portées par les mouvements en cours et programmés d'ici le 18 septembre, notamment le 10 septembre, pour :

- Refuser la casse des services publics et de la protection sociale collective (notamment la réforme de l'assurance chômage, les réformes successives des retraites, la loi Plein emploi ...)
- Refuser la suppression de jours fériés
- Refuser la mise en place de jours de carence supplémentaires pour les arrêts maladie avec interdiction de subrogation
- Refuser le recul du droit du travail
- Refuser la politique d'exonération des cotisations sociales fragilisant particulièrement la Sécurité Sociale
- Refuser la suppression de 1500 postes dans les opérateurs de l'Etat, dont France travail
- Refuser le gel du point d'indice ayant des conséquences directes sur les augmentations de traitement des agents publics de France travail

De plus, FO France travail porte les revendications suivantes, notamment :

- Une libre négociation des salaires au sein de France travail, sans main-mise de l'Etat
- Une augmentation générale des salaires d'au moins 250€ net par mois pour l'ensemble des agents, de droit privé et de droit public, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025
- L'augmentation des quotas de promotions des agents publics permettant un véritable déroulement de carrière
- L'arrêt de l'externalisation de nos métiers, y compris par la sous-traitance
- Des embauches exclusivement en CDI afin de réduire la précarité à France travail en vue de la supprimer
- L'abandon du plan d'efficience qui n'a d'autres objectifs que d'augmenter la charge de travail dans un contexte d'austérité budgétaire
- Ralentir considérablement le déploiement des projets, y compris informatiques
- Une augmentation substantielle des moyens, y compris humains pour faire face à la réelle charge de travail
- L'arrêt du déploiement des flex-office

Nous vous demandons de considérer la présente comme dépôt de préavis de grève **à compter du 5 septembre jusqu'au 31 décembre 2025 inclus** pour permettre à l'ensemble des personnels de France travail de se mobiliser pour défendre leurs intérêts, **y compris par la grève reconductible**.

*Les délégués syndicaux centraux
Natalia JOURDIN
Gérald LESTOQUOY*